

Le Centre européen pour la prévention et le contrôle des maladies (ECDC)

24 avril 2025

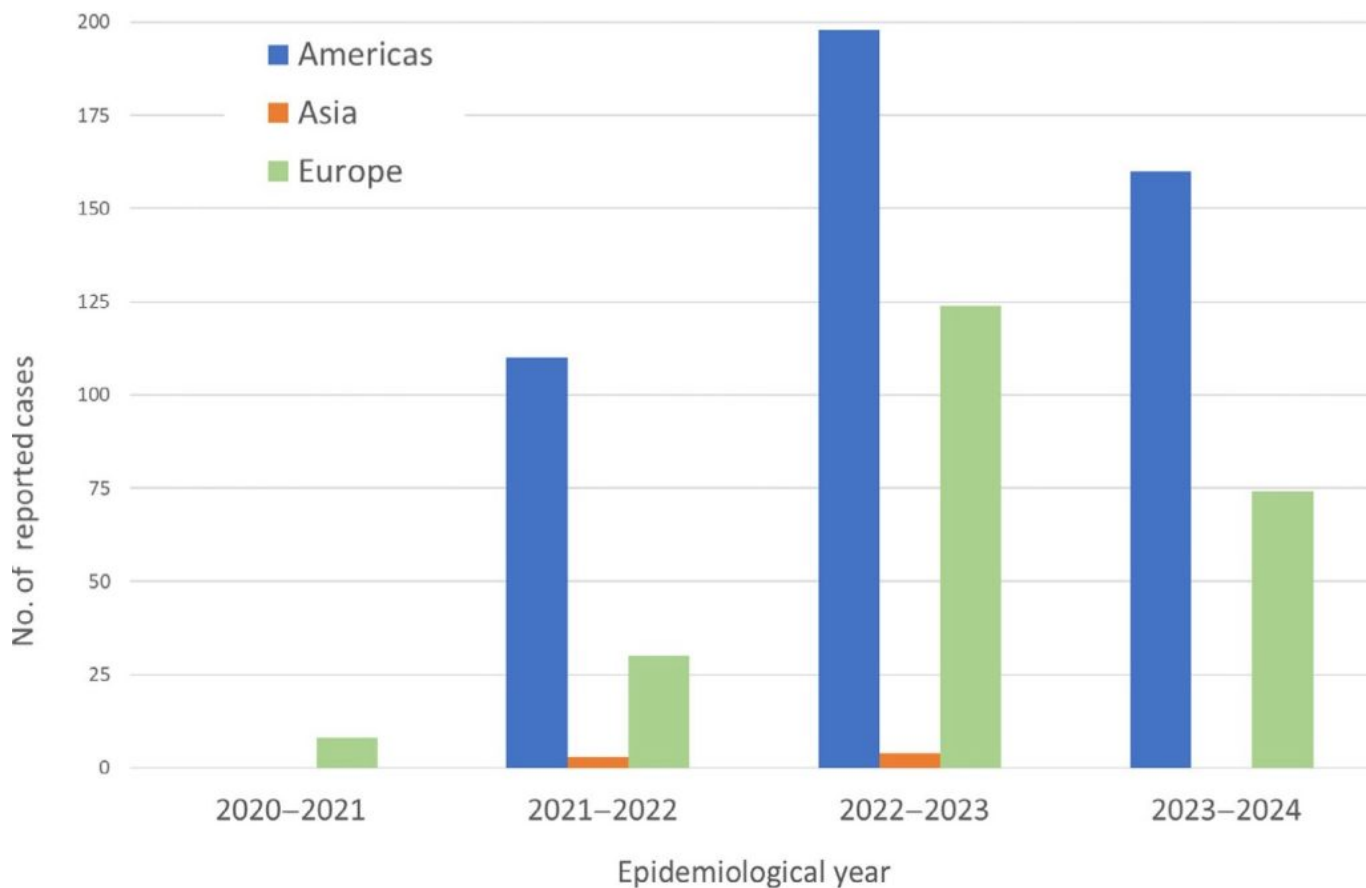


Le Centre européen pour la prévention et le contrôle des maladies est une agence de l'Union européenne qui surveille et analyse les données concernant les maladies infectieuses, humaines et animales. Créé en 2005, son siège est à Stockholm et il emploie 300 personnes. Il publie des rapports, des données de surveillance, des informations relatives aux risques sanitaires et produit des outils de formation. Il aborde la santé animale dans une démarche *One Health* (Une seule santé), à travers des études variées sur les zoonoses, les affections d'origine alimentaire et certaines questions communes avec la santé humaine (ex. antibiorésistance).

En mars 2025, l'ECDC et l'Autorité européenne de sécurité des aliments ([EFSA](#)) ont publié un [bilan sur la résistance de bactéries zoonotiques aux antimicrobiens](#) (salmonelles, campylobacters, *E. coli* et staphylocoques) trouvées chez l'humain, l'animal et dans les aliments. Chez l'humain et l'animal, une grande proportion de souches de salmonelles et de campylobacters reste résistante aux antibiotiques usuels (ampicilline, tétracycline et sulfonamides). Chez les poules pondeuses, les taux de résistance des salmonelles sont toutefois plus faibles. Globalement, ce rapport confirme la tendance à une diminution de l'antibiorésistance chez les animaux de ferme depuis dix ans.

Deux autres documents, publiés en janvier par l'ECDC, traitent des risques de contagion d'influenza aviaire pour les humains. Le premier est un [guide pour une gestion conjointe des cas d'influenza aviaire](#) (toujours dans une approche *One Health*). Il aborde cinq origines possibles de potentielles crises : les oiseaux en élevage, d'autres espèces de rente ou de compagnie, la faune sauvage, en médecine humaine, et enfin dans des échantillons provenant de l'environnement (ex. eaux usées ou prélevées à la source). Ce guide décrit, en plusieurs étapes, la conduite à tenir pour les services de santé publique humaine et animale, et leur coordination nécessaire. Le second document propose un [cadre d'évaluation du risque d'apparition d'une mutation virale vers une souche zoonotique](#). Il préconise une surveillance renforcée des cas faisant craindre une contagion à un mammifère ou à l'humain. Si ces derniers sont exceptionnels, les situations de risque de transmission aux mammifères augmentent quant à eux depuis plusieurs années (figure).

Détection d'influenza aviaire chez un mammifère non-humain, en fonction de la région et de l'année



Source : ECDC, données provenant de l'Organisation mondiale de la santé animale

Franck Bourdy, Centre d'études et de prospective

Source : [Centre européen pour la prévention et le contrôle des maladies \(ECDC\)](#)